

*Commune de MONTMEYRAN*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D170328-13**

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2017

**Présents** : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Pierre LOUETTE (procuration à Alain TERRAIL)

**Secrétaire de séance** : Isabelle VATANT

**OBJET : Vote d'une subvention exceptionnelle**

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant que la caisse des écoles a payé deux factures pour un montant total de 551, 31 euros en lieu et place de la commune

Considérant la nécessité de rembourser ce paiement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✓ décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 551, 31 € à l'association AACE AD26,
- ✓ dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2017

Vote

Conseillers présents .....	15
Conseillers représentés .....	3
Ayant voté pour .....	18
Ayant voté contre .....	0
S'étant abstenu .....	0

**Pour extrait conforme**

Fait à MONTMEYRAN, le 29 mars 2017

Le Maire, Bernard BRUNET